

## Programmes de réintégration à l'intention des jeunes

Province : Manitoba

Personne-ressource : Veronica Dyck

Niveau : Transitions

Thème : Transitions et liens

### Description de la pratique :

Le taux de chômage chez les jeunes du Manitoba est faible. Toutefois, il reste une grande proportion de jeunes qui sont sans emploi en raison de problèmes de vie personnelle, d'un manque de compétences professionnelles ou de décrochage scolaire. Un nombre important de ces jeunes sans emploi sont d'ascendance autochtone.

Les programmes Nouveaux débouchés Jeunesse, Partenaires des jeunes et Jeunes bâtisseurs offrent aux jeunes des occasions axées sur des projets. Ces programmes ont comme objectif d'aider les jeunes à acquérir les aptitudes à la vie quotidienne nécessaires et à élaborer des plans de développement personnel qui les aideront à trouver un emploi ou à retourner à l'école.

Le Manitoba recourt aux services de fournisseurs externes pour offrir une vaste gamme de programmes et de services aux jeunes clients. Des projets aident les chômeurs à se préparer à l'emploi, et à trouver et à garder un travail, grâce à divers services d'emploi. Les résultats spécifiques des projets dépendront des objectifs propres à chaque projet, mais on s'attend à ce qu'ils mènent les participants sur la voie d'un emploi durable, en améliorant leur aptitude générale au travail, en les préparant à suivre une formation plus poussée et à effectuer une recherche d'emploi efficace, en facilitant leur placement ou en leur fournissant des services d'aide au maintien de l'emploi.

Les activités de projet typiques comprennent les suivantes :

- l'élaboration d'un plan d'emploi;
- du counseling d'emploi;
- des activités de développement personnel et de préparation à l'emploi afin d'accroître l'aptitude au travail des participants;
- du perfectionnement scolaire;
- une formation professionnelle spécialisée de courte durée;
- une aide à la recherche d'emploi;
- des services de présentation ou de placement direct;
- une sensibilisation à la sécurité en milieu de travail;
- des aides salariales pour encourager les employeurs du secteur privé à embaucher des participants;
- une expérience de travail non rémunéré ou des placements en stage;
- des services de maintien de l'emploi.

### Contexte :

En 1996, le Manitoba a lancé le premier de trois programmes visant à aider les jeunes à réintégrer le marché du travail ou le système scolaire.

En 2000, le programme Partenaires des jeunes a été repensé afin de mieux servir les jeunes grâce à un modèle fondé sur les projets. En 2002, le Manitoba a lancé le programme Jeunes bâtisseurs afin d'offrir aux jeunes des occasions dans le domaine de la construction de bâtiments.

### Activités :

Le programme Nouveaux débouchés Jeunesse a été lancé à Winnipeg pour servir de programme de réforme de l'assistance sociale. Les responsables de ce programme destiné aux jeunes prestataires de l'aide à l'emploi et au revenu collaborent étroitement avec le ministère des Services à la famille et du Logement, qui coordonne le programme d'assistance sociale provincial. Les prestataires de l'aide à l'emploi et au revenu demeurent les principaux clients du programme Nouveaux débouchés Jeunesse, mais l'admissibilité à celui-ci a été étendue à d'autres jeunes âgés de 18 à 29 ans qui font face à de multiples obstacles à l'emploi.

Le programme Partenaires des jeunes est l'équivalent rural du programme Nouveaux débouchés Jeunesse. Il offre des programmes à l'extérieur de la région de la capitale au Manitoba.

Le programme Logements et Sans-abri introduit par le gouvernement fédéral il y a cinq ans a permis au Manitoba de trouver des partenaires pour offrir le programme Jeunes bâtisseurs dans cette province. Ce modèle de programme a connu beaucoup de succès aux États-Unis où il permet aux jeunes de reconstruire leur vie tout en construisant des logements. Il existe actuellement deux sites de projet au Manitoba, l'un au centre-ville de Winnipeg et l'autre dans le nord du Manitoba.

### Résultats :

En général, les responsables de projet réussissent à trouver de jeunes participants admissibles grâce à des annonces publicitaires, à des présentations et à des personnes-ressources dans la communauté. Dans un certain nombre de projets, la demande de services est plus grande que la capacité des ressources. La durée des projets de collaboration avec des clients varie entre quelques semaines et une année entière.

Les renseignements sur les participants aux projets sont recueillis et mis à jour à trois moments précis : à l'arrivée (accueil), au départ et 90 jours après le départ. Les données recueillies comprennent la source de revenu, le statut d'emploi, les renseignements sur l'employeur et la rémunération, et les plans de formation ou d'études.

Les résultats de la participation sont mesurés en évaluant le nombre de jeunes qui ont amélioré leur situation d'emploi ou de niveau d'études grâce à la participation aux projets. Le développement personnel, la stabilité de la vie et les projets personnels et de carrière sont d'autres facteurs qui servent à évaluer le progrès des participants ainsi que la capacité du projet à répondre aux besoins des jeunes participants.

### Capacité d'adaptation :

Une demande de financement doit être soumise pour tous les projets. Puisque le financement est accordé pour une période maximale de 52 semaines, une demande de renouvellement de financement doit être soumise pour les projets en cours. Une fois par année, les responsables de programme examineront et mettront à jour les documents de programme qui indiqueront les priorités actuelles et les besoins cernés par les responsables de projet quant aux services fournis à un groupe de clients particulier.

Des séances d'échange d'information avec des fournisseurs de service, des partenaires financiers et des fonctionnaires travaillant comme responsables de projet ont permis de faire circuler de nouvelles idées et des innovations dans la région.

Renseignements supplémentaires :

Laurie E. Unrau, Division Jeunesse Manitoba  
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse, Province du Manitoba  
[lunrau@gov.mb.ca](mailto:lunrau@gov.mb.ca) 204 945-5396

Date : Le 26 mai 2006